

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu le décret 2015-663 du 10 juin 2015 portant approbation des statuts de la COMUE Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, et son règlement intérieur,

Vu le Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestions ministérielles parues dans le Bulletin officiel n°44 du 19 novembre 2020.

Vu les lignes directrices de gestion du Rectorat de l'Académie de Toulouse

Vu l'avis du comité technique en date du 18 février 2021

Vu la convocation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R33 du règlement intérieur de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées,

Considérant que 68 membres étaient présents ou représentés sur les 77 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

### Le Conseil d'Administration dans sa séance du 05 mars 2021

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 65 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 2 membres ne prennent pas part au vote
- 1 abstention

### DÉCIDE

Le Conseil d'Administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées approuve les lignes directrices de gestion relatives à la promotion des personnels de l'UFTMiP jointes à la présente délibération.

Toulouse, le 5 mars 2021

**Le Président de l'Université  
Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées**



**Philippe RAIMBAULT**